

**Désignations des Représentant(e)s des Usagers (RU) dans les Commissions
Des Usagers (CDU) des établissements de santé**

A l'attention de l'ETABLISSEMENT: **Centre de Rééducation Fonctionnelle Pasori à Cosne-Sur-Loire**

Envoi par mail : b.bordet@pasori.fr; f.bordet@pasori.fr; p.bordet@pasori.fr; m.yahla@pasori.fr;

Et de(s) l'ASSOCIATION(S) :

- Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) - Délégation 58

- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) – Délégation 58

Envoi par mail : admd58@admd.net; ru@admd.net; ldelangalerie@udaf58.org

Vous trouverez ci-dessous le(s) nom(s) et coordonnées des/du représentant(e)s des usagers pour siéger au sein de la CDU de l'établissement cité ci-dessus en tant que :

TITULAIRE 1	SUPPLEANT(E) 1
Mandat : 10.11.2022 au 10.11.2025	Mandat : 10.11.2022 au 10.11.2025
ADMD 58	
Madame GUICHENE Jacqueline	
jacqueline.guichene58@orange.fr ;	Poste vacant
06 07 68 70 47	
15, rue des Montapins, 58000 NEVERS	
TITULAIRE 2	SUPPLEANT(E) 2
Mandat : 10.11.2022 au 10.11.2025	Mandat : 10.11.2022 au 10.11.2025
UDAF 58	UDAF 58
Monsieur PRAUD Philippe	Monsieur GUIMARD Anthony
philippe.praud@free.fr ;	guimardanthony@yahoo.fr ;
06 62 36 31 28	06 66 57 79 72
12 rue du Sancerrois, 58200 COSNE SUR LOIRE	47 boulevard du Pré Plantin, 58000 NEVERS

Conformément à l'article R.1112-84 du code de la santé publique, **il appartient à l'établissement** d'arrêter la liste nominative de la commission, tenant compte de cette désignation, de l'afficher, de l'insérer dans le livret d'accueil et de la transmettre à mes services.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Il appartient à l'association, au regard du Décret n°2016-1768 qui prévoit une formation obligatoire pour les représentants des usagers, délivrée en Bourgogne Franche-Comté par France Assos Santé, d'inscrire ses représentants des usagers à cette formation dans un délai de six mois à partir de leur désignation (si celle-ci n'a pas encore été effectuée) et de retourner à l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté l'attestation délivrée par France Assos Santé.

Fait le 19 juin 2024

**P/Le directeur général,
La cheffe du département PRS, parcours, démocratie en santé
et innovation organisationnelle**

Cécile LUMIERE